

PERF' ÉNERGIE

LE SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
POUR OPTIMISER
LES PERFORMANCES
ÉNERGÉTIQUES
DES ENTREPRISES*



SERVICE GRATUIT

DEMANDEZ UN CONSEIL PERSONNALISÉ OU UN DIAGNOSTIC.

*TPE - PME - artisans - commerçants occupant un bâtiment de moins de 1 000 m² à usage tertiaire

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le Grand Reims, dans le cadre de sa stratégie bas carbone, accompagne les professionnels dans la réduction de leur consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Chefs d'entreprise (TPE - PME - artisans - commerçants), vous avez besoin de conseils pour gagner en efficacité énergétique au niveau du bâtiment, de l'usage des locaux et des procédés de production ?

PERF'ÉNERGIE est le service gratuit d'accompagnement pour optimiser les performances énergétiques de votre entreprise et ainsi réduire vos factures !



INFORMEZ-VOUS !

Permanence chaque **1^{er} jeudi du mois de 10 h à 18 h** à l'espace Reims commerce (22 rue Carnot - Reims) : un expert de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat répond à vos questions et vous apporte des conseils personnalisés.

Vous pouvez également remplir le formulaire de contact disponible sur www.grandreims.fr et être rappelé.



ANALYSEZ ET DÉTERMINEZ LES AMÉLIORATIONS À APPORTER

Deuxième étape : l'évaluation énergétique ! Pour évaluer les gains énergétiques possibles, réalisez avec votre conseiller PERF'ÉNERGIE une évaluation énergétique gratuite dans vos locaux, portant sur le bâti, l'usage des locaux ou les procédés de production selon votre projet et les enjeux de votre entreprise.



FINANCEZ VOTRE PROJET

Le Grand Reims propose, sous certaines conditions, de l'aide à l'investissement productif et à la performance énergétique ainsi que de l'aide à l'immobilier d'entreprise pour faciliter la réalisation de votre projet de réduction de votre consommation d'énergie.

Aide à l'investissement productif et à la performance énergétique

Aide à l'immobilier d'entreprise

Conditions

- Moins de 20 salariés (ETP)
- Un chiffre d'affaires de 3 M€ HT maximum
- Un investissement de 5 000 € HT minimum

- TPE et PME artisanales, industrielles ou de services aux industries

Exemples

Vous êtes coiffeuse et vous souhaitez changer votre vitrine simple vitrage en la remplaçant par du double vitrage : coût de 12 000 € HT. Obtenez une aide à hauteur de 20 %. Selon le gain énergétique justifié, l'aide peut être bonifiée jusqu'à 30 %.

Vous êtes artisan boucher et vous souhaitez moderniser et agrandir votre chambre froide installée il y a 15 ans : coût de 23 000 € HT. Obtenez une aide à hauteur de 20 %. Selon le gain énergétique justifié, l'aide peut être bonifiée jusqu'à 30 %.

Vous êtes artisan ferronnier d'art, votre activité se développe fortement et vous projetez une extension de votre bâtiment d'activité.

Vous réalisez une construction et des aménagements intérieurs que vous souhaitez exemplaires sur le plan environnemental (installation d'un système de chauffage bois, isolation avec des matériaux biosourcés), vous pouvez être aidé de 5 à 20 % selon la taille de l'entreprise et sa localisation.

Vous pouvez bonifier de 5 % l'aide accordée par le Grand Reims en fonction de la performance environnementale des travaux menés.

Découvrez l'ensemble des aides et dispositif REIMS BUSINESS :

www.grandreims.fr/aides-reimsbusiness

CONTACT PERF'ÉNERGIE

conseils & évaluation énergétique
perf.energie@cma-grandest.fr
www.grandreims.fr/perfenergie

CONTACT REIMS BUSINESS

aides financières
reimsbusiness@grandreims.fr
www.grandreims.fr



Grand Reims - Direction de la communication - Ne pas jeter sur la voie publique

www.grandreims.fr

